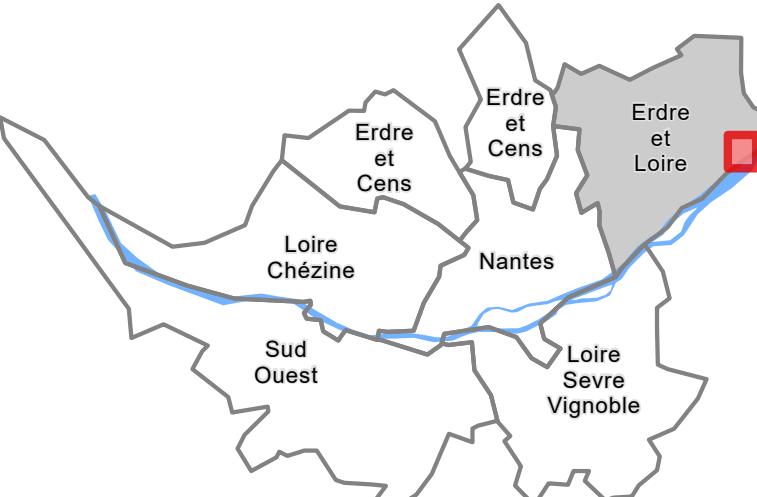


## Planche F28

Approuvé le 05 avril 2019  
Modifié le 16 décembre 2022

Modifié par procédure simplifiée le 15 décembre 2023



### 4-2 Règlement graphique

#### 4-2-2 Plans de zonage au 1/2000

Territoire(s) : Erdre et Loire  
Commune(s) : Mauves-sur-Loire, Thouaré-sur-Loire, Carquefou

Echelle : 1:2 000

#### Légende

##### Destination des Sols

- Zone Zonage
- Périmètre d'autorisation de stationnement des caravanes et des résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs

##### Activités économiques

- Linéaire artisanal et/ou de services
- Polarité commerciale majeure
- Polarité commerciale intermédiaire
- Polarité commerciale de proximité et centralité commerciale Nantaise
- Pérимètre de projet urbain intégrant des commerces
- Pôle de services
- Pérимètre tertiaire

##### Emplacements Réservés


- Emplacement réservé pour mixité sociale
- Servitude de constructibilité limitée
- Emplacement réservé pour projet d'intérêt général
- Emplacement réservé pour projet d'intérêt général de type flottant

##### Protections environnementales

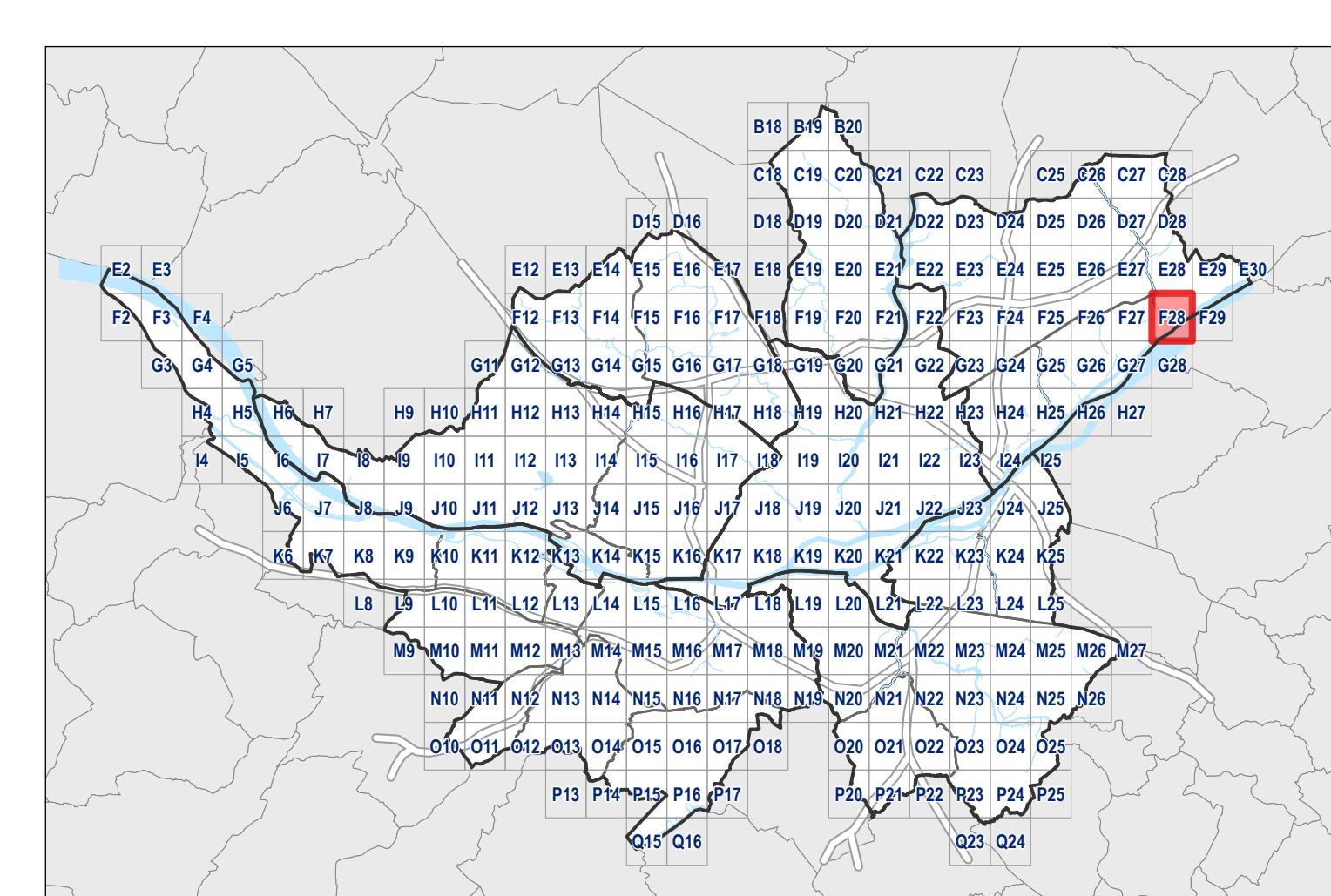
- Espace Boisé Classé (EBC)
- Espace Paysager à Protéger (EPP)
- Espace Paysager à Protéger Zone humide (EPP)

##### Fond de plan

- Parcellaire
- Emprise Bâtie
- Surface en eau
- Limite communale



#### GRILLE DE REPERAGE



Référentiel cadastral composite actualisé Système de coordonnées: RGF 1993 CC47

Partie Non opposable Voir planche G28